



Déclaration intersyndicale

Paris, le 05 mars 2025

La Fédération nationale CFDT Santé Sociaux, la Fédération nationale CFE-CGC Santé Social, la Fédération CFTC Santé Sociaux, les Unions Fédérales CGT Action Sociale et CGT Santé Privée, la Fédération nationale FO Action Sociale et l'Union nationale FO Santé Privée, la Fédération nationale SUD Santé Sociaux se sont réunies le 26 février 2025 à Paris.

Elles font un constat commun :

- de la situation sociale dégradée de tout le secteur de la santé et de la cohésion sociale (sanitaire, social, médico-social, aide à domicile, insertion...),
- de l'austérité budgétaire qui s'aggrave et qui se traduit par des baisses de financement dans les établissements et services,
- du blocage des négociations salariales dans les conventions collectives,
- du blocage du versement des 183 euros (Séjour) par nombre de départements, mais aussi par certaines ARS,
- du non-agrément, dans la BAD (Branche de l'Aide à Domicile) et dans la CCNT 65, des avenants salariaux, lié à un refus catégorique des départements de financer toute augmentation tant que l'Etat ne compense pas les dépenses supplémentaires.

Les organisations syndicales appellent l'ensemble des salariés du secteur à se mobiliser dans l'unité la plus large pour obtenir :

- L'augmentation générale des salaires prenant en compte a minima la perte du pouvoir d'achat depuis 30 ans,
- Le versement inconditionnel des 183 euros pour toutes et tous,
- Le financement des établissements à hauteur des besoins,
- L'amélioration des conditions de travail,
- La création des postes nécessaires.

**DANS L'UNITE, LE 1er AVRIL 2025 - 10h00**

**Devant le siège social du FEAM 06**

**Nice La Plaine 1 - Bat E1 - Av. Pontremoli 06200 NICE**

**GREVE ET MANIFESTATION MOBILISONS-NOUS  
MASSIVEMENT !**